



ACCUEIL DE LOISIRS DE MENESTREAU-EN-VILLETTE ETE 2021



**Talon à retourner exclusivement par mail sur : centre@ufcv.fr
avant le 11 juin 2021, délai de rigueur.**

Je soussigné, Mme, Mr _____

(père, mère, tuteur)

Adresse _____

_____ tél. : _____

E-mail : _____ @ _____

Inscris mon (mes) enfant(s) à l'Accueil de loisirs de Ménéstreau-en-Villette.

Rappel des horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs : de 8h00 à 18h00

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Aux dates suivantes : (entourez les cases correspondantes)

L'inscription se fait à la semaine, sur 4 ou 5 jours au choix.

Semaine 1 Du 07/07 au 09/07					Semaine 2 Du 12/07 au 16/07				
		07	08	09	12	13	14 Férié	15	16
Semaine 3 Du 19/07 au 23/07					Semaine 4 Du 26/07 au 30/07				
19	20	21	22	23	26	27	28	29	30

Je m'engage à fournir la fiche sanitaire téléchargeable sur le site de la mairie.

Tarifs (restauration incluse) :

Habitant de la commune : 14.50 €/jour (2ème enfant : 12.50 €/jour)

Hors commune : 27,00 €/jour.

A Ménéstreau-en-Villette, le

Signature :

Pour toute question, veuillez contacter : Ufcv Centre au 02 38 56 87 87 Ou le secrétariat de la Mairie : 02.38.76.90.35